

S'DORFBLAETTEL AU FIL DES SAISONS

MITTELSCHAEFFOLSHEIM

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

2022 sera l'année de deux élections très importantes pour notre pays. Les 10 et 24 avril auront lieu les élections présidentielles, suivies des élections législatives les 12 et 19 juin. Ces futurs élus décideront de l'avenir de notre pays. Mais quel candidat choisir ? Certains d'entre vous l'ont déjà retenu, pour d'autres ce sera plus cornélien. Chacun devra suivre son intuition ou ses convictions, choix difficile pour les indécis. Cette décision vous appartient.

Nous disposons d'un droit de vote qui nous est envié dans beaucoup de pays. Celui-ci permet aux citoyens d'exprimer leur volonté, c'est un

droit civique. Établi par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le droit de vote n'a été effectif pour l'ensemble de la population qu'en 1944, avec la reconnaissance du droit de vote des femmes.



Ce numéro	Page	
Broyage de sapins	2	En France, le droit de vote est étroitement lié à la nationalité. Seules les personnes de nationalité française en disposent pour ces deux scrutins, sauf celles qui en sont privées par décision de justice ou certains majeurs sous tutelle. Chacun a le droit de participer aux élections du gouvernement de son pays dans un scrutin libre à bulletin secret. Sans ce droit il ne peut y avoir d'élections libres et équitables. Ce droit garantit la libre expression des citoyens, la juste représentativité des élus et la légitimation des instances législatives et exécutives.
Elagage	2	
Travaux à l'étang	2	
La fête des aînés	3	
Plantations	4	
Vaccination	4	
ADS dématérialisation	5	
Les pompiers de Bilwisheim	6 - 7	Pour pouvoir voter, il faut être âgé de 18 ans et un jour et être inscrit sur la liste électorale de notre commune. Vous avez reçu ces derniers jours votre nouvelle carte électorale. Merci de la présenter aux assesseurs. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h (horaire unique au niveau national) les 10 et 24 avril 2022 à la salle communale et de 8h à 18h pour les élections législatives au mois de juin.
Handi school	8	
Elections	8	
Chasse aux œufs	9	
Transports Ritmo	10	
Sortie à Haguenau	11	Pour l'avenir de notre pays, venez voter, venez faire entendre votre voix avec le dépôt de votre bulletin de vote !
Nouveau logo	11	
Les carnets de Mittel	12	
Infos pratiques	12	Bien à vous,

Alain WACK

BROYAGE DES SAPINS

Le 8 janvier rendez-vous a été donné par la municipalité sur le parking de la salle communale pour une opération de broyage de sapins. Un grand merci à Jean-Marc MEYER d'avoir réduit gracieusement une quarantaine de sapins en copeaux.



ELAGAGE PRES DU CIMETIERE ET A LA SALLE COMMUNALE

De petits travaux d'élagage ont eu lieu en début d'année :

Les deux cyprès devant les fenêtres de la Maison d'Assistantes Maternelles ont été étêtés. Ils prenaient trop d'ampleur et surtout de luminosité à l'intérieur du bâtiment. Pour le moment ils ont été « saucissonnés » afin que les branches se remettent droites.

Les arbres débordants sur la route vers le cimetière ont été élagués. Ces grosses branches posaient un problème de sécurité sur la route principale, surtout après les vents violents que nous avons subi en début d'année.



ACF MITTEL : TRAVAUX A L'ETANG



Le samedi 19 février 2022, 8 bénévoles de l'ACF Mittel ont effectué des travaux de sécurisation du bosquet en contrebas de l'étang de Mittelschaeffolsheim au lieu dit « Grosspitz ».

Effectivement ces travaux sont devenus nécessaires vu que plusieurs arbres et notamment le grand saule menaçaient de s'effondrer. Ce sont plusieurs dizaines de stères de bois qui ont été façonnés.

Ce bois est toujours à disposition des villageois qui peuvent venir le chercher (se mettre en rapport avec Didier Gruber au 06 01 02 01 18).



FETE DES AINES LE 19 MARS 2022

Après deux ans d'absence, due à la situation sanitaire, M. le Maire et les conseillers municipaux ont décidé d'organiser la fête des Aînés. Cette rencontre a été appréciée par les personnes présentes. Étaient conviés ce samedi 19 mars 2022, les habitants du village de plus de 60 ans, leurs conjoints ainsi que des personnalités locales. Le beau temps et l'envie de se retrouver ont contribué à la réussite de la journée.

Suite au discours de M. le Maire et des élus présents, les invités du jour ont dégusté un bon repas, dans une ambiance plus que chaleureuse. Les personnes dont l'état de santé ne permettait pas de se déplacer n'ont pas été oubliées et ont eu plaisir à discuter avec les deux équipes de conseillers municipaux qui leur ont apporté le repas.



Se retrouver actuellement est un besoin vital, surtout pour nos Aînés qui étaient particulièrement exposés lors de cette pandémie. Rien ne vaut un peu de chaleur humaine et de partage.

L'âge de départ à la retraite ayant vocation à être repoussé, le Conseil Municipal a décidé de reporter l'âge d'invitation d'une année à partir de 2022 et ce jusqu'en 2026. Ainsi seront conviés pour la première fois en 2027 les personnes de 65 ans avec leurs conjoints.



PLANTATION D'ERABLES



Les couleurs d'été

La commission fleurissement a décidé d'acheter 8 petits érables japonais nains (*Acer Dissectum Rubrum*), qui ont été plantés aux entrées ou sorties de village, ainsi que dans deux bacs, en face de la mairie et rue de Berstett. Cet arbuste gracieux à un port étalé et dense. Son feuillage est fin et découpé, pourpre au printemps et en été.



Les couleurs d'automne

A l'automne, il se pare d'une belle couleur cuivre.

Nous prendrons bien soin de ces nouveaux « pensionnaires ».

CENTRE DE VACCINATION TEMPORAIRE CONTRE LA COVID-19

Les matins du 7 et 11 janvier 2022, la commune d'Olwisheim organisait une campagne de vaccination contre la COVID-19.

La commune de Mittelschaeffolsheim et les autres communes du regroupement scolaire ont bénéficié de créneaux horaires pour leurs habitants.

Sur inscription préalable, 23 personnes du village ont pu se faire vacciner le 7 janvier 2022. Aucune demande n'a été formulée pour le 11 janvier 2022.

Les usagers ont apprécié la proximité et la bonne organisation du centre de vaccination.



DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME DEMATERIALISEES



Vos démarches en ligne

Guide pratique d'accompagnement au dépôt en ligne des demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez **saisir par voie électronique** votre **demande d'autorisation d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme), avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier qu'un dépôt physique.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme de manière plus simple et plus rapide, la commune met à votre disposition un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Comment faire ?

Je prépare mon dossier

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, vous pouvez préparer votre demande en vous rapprochant des services de la commune où se situe le projet, qui seront à même de vous guider à chaque étape :

Il faudra préalablement vous renseigner sur les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre terrain, conformément au Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Choisissez le formulaire CERFA adapté à votre projet ;

Adaptez les pièces constitutives de votre demande à votre projet, à sa localisation et veillez à leur qualité pour garantir au mieux la complétude de votre dossier.

Prenez connaissance des délais d'instruction et anticipez votre calendrier de réalisation.

Je dépose mon dossier en ligne

Connectez-vous au téléservice : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique> et créez votre compte

Vous recevrez un mail de confirmation de création de votre compte (vérifiez vos courriers indésirables !)

Attention ! *Seule l'utilisation de cette téléprocédure vaut dépôt. Aucun envoi par mail ne sera traité.*

Cliquez sur « **Déposer** »

Suivez les étapes !

Validez votre dépôt : *vous recevrez par mail votre accusé de réception électronique, avec le récépissé de votre demande.*

Je suis l'avancement de ma demande

Vous serez informé par mail de la mise à disposition dans votre espace de tout nouveau document lié à l'instruction de votre dossier (demande de pièces complémentaires, modification du délai légal d'instruction, décision, etc.).

Rendez-vous dans votre espace pour en prendre connaissance !

Si des pièces complémentaires vous sont demandées, vous les déposerez via le téléservice : cliquer sur

« **Déposer des pièces** »

Attention au délai indiqué dans le courrier pour compléter votre dossier !

Puis ajoutez vos fichiers et validez le dépôt

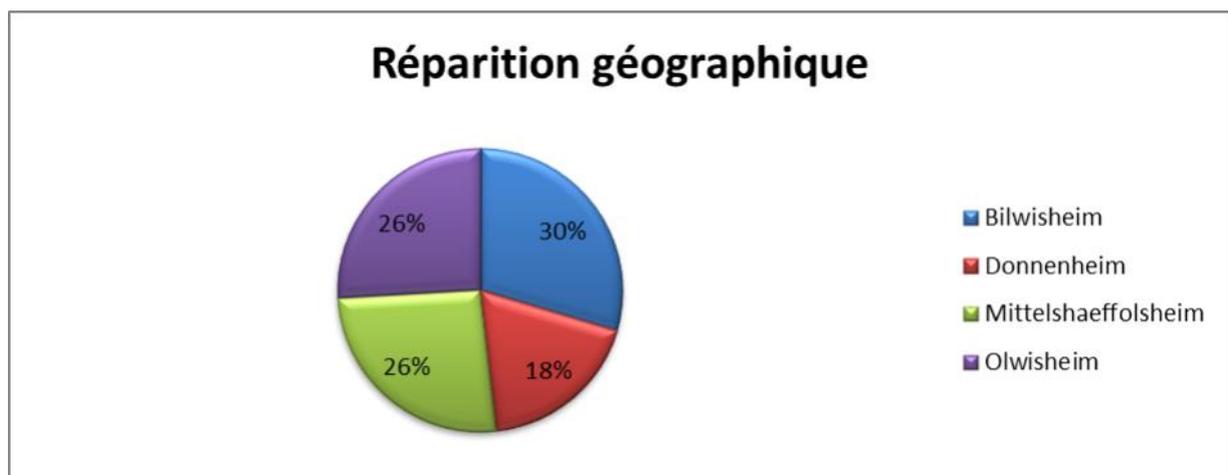
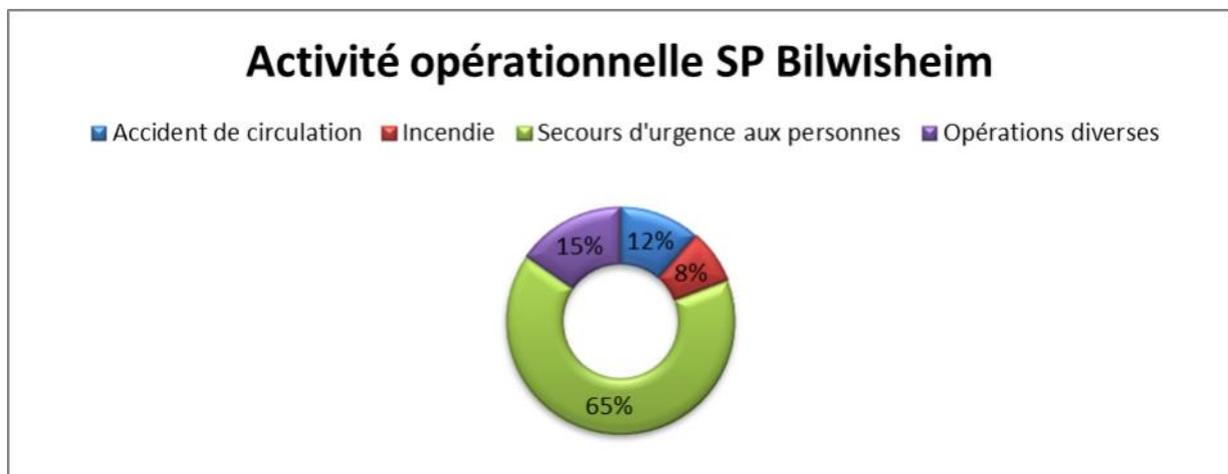
SECTION DES SAPEURS POMPIERS DE BILWISHEIM

Avec la nouvelle année vient, comme il en est maintenant de coutume, de faire pour vous un point sur l'activité de notre section de sapeurs-pompiers volontaires.

L'année 2021 fut de nouveau riche en activités opérationnelles !

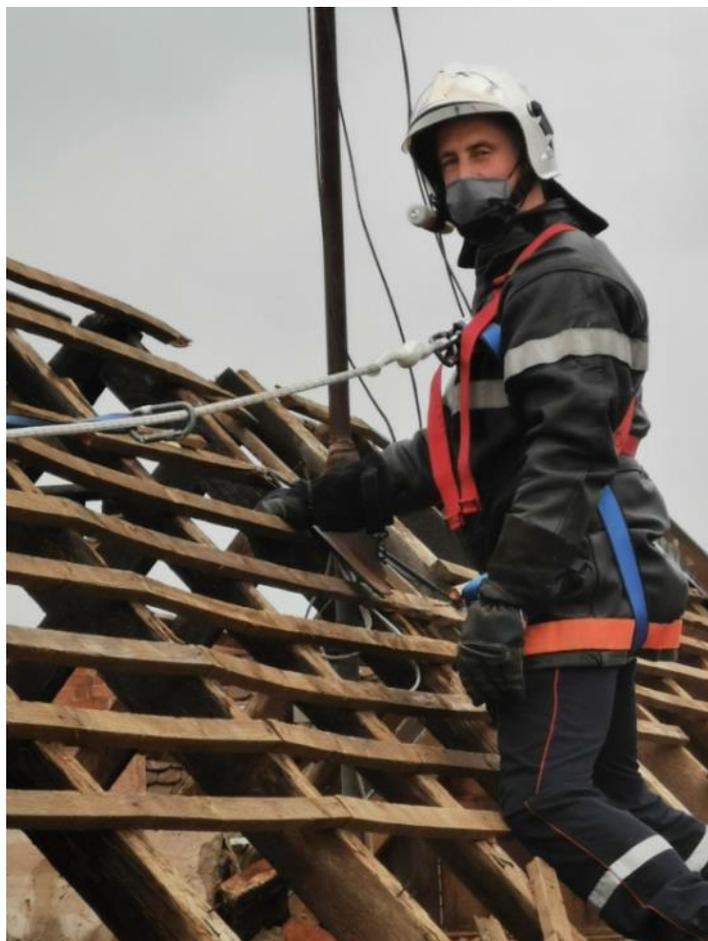
En effet, dans un contexte sanitaire difficile, ce ne sont pas moins de 27 interventions qu'aura réalisé notre équipe.

Répartis sur les quatre villages que nous couvrons, nous sommes intervenus sur 2 incendies, 3 accidents de circulation, 4 opérations diverses et 17 secours d'urgence aux personnes.



En sus de l'activité de notre section, ce ne sont pas moins de 630 heures de garde cumulées au Centre d'Incendie et de Secours de Brumath qu'auront effectué 3 de nos agents.

La formation n'a elle aussi pas été en reste, l'ensemble de l'équipe est totalement à jour des 40 heures de formations annuelles obligatoires, garantes d'un service de secours de qualité.



L'année 2021 fut également celle du départ de deux de nos pompiers...

C'est avec émotion que je souhaite une bonne retraite au Sergent honoraire Joseph ZIMMERMANN et une chaleureuse bonne continuation au Caporal Benjamin LANNE, parti poursuivre ses études en Allemagne.

Vous l'aurez compris, notre section se trouve désormais amputée de deux de ses personnels les plus actifs, ce sont désormais 7 sapeurs-pompiers qui sont à votre service.

Nous sommes à la recherche de nouveaux membres afin d'étoffer notre équipe et de pérenniser les secours auprès de nos concitoyens.

Aussi, que vous soyez une femme ou un homme, quelque soit votre âge, si la solidarité et l'entraide font parties de vos valeurs, que vous désirez vous investir auprès de la population, nous vous invitons à nous rejoindre en prenant contact avec le chef de section, monsieur Raphaël ALVES, au 07.85.97.85.18.

CAH - COPPS - Info Handi' School Haguenau

HANDI' SCHOOL
HAGUENAU

Ouvert aux jeunes de 8 à 14 ans

Déficience Visuelle

Fauteuils

Handicaps Orthopédiques

Mal Marchants

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

Cymnase des Missions Africaines
HAGUENAU

TOUS LES LUNDIS 18H À 19H
contact : c.munch@handisport.org

Activités multisports

GYMNASSE DES MISSIONS AFRICAINES

Handi'School

La Ville de Haguenau et le Comité Régional Handisport Grand Est ont mis en place une école handisport destinée aux jeunes de 8 à 14 ans de l'Alsace du Nord ayant un handicap physique et/ou sensoriel.

Accompagnés par des professionnels, ils pourront s'initier à de nombreuses activités multisports comme la boccia, le tennis de table, le lancer de vortex ou encore l'athlétisme.

Rendez-vous tous les lundis de 18h à 19h au Gymnase des Missions Africaines.

Infos et inscriptions : c.munch@handisport.org

Où : Gymnase des Missions Africaines

Qui : Tout public

Combien : Gratuit

Sur inscription : c.munch@handisport.org



LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

CALENDRIER ÉLECTORAL 2022
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES & LÉGISLATIVES

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
PREMIER TOUR 10 avril 2022
SECOND TOUR 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
PREMIER TOUR 12 juin 2022
SECOND TOUR 19 juin 2022



- **S'inscrire pour voter aux législatives de 2022**

Pour voter lors des élections législatives, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 Mai (en ligne) <https://service-public.fr/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

Ou jusqu'au 6 Mai (par formulaire à imprimer, ou sur place à) la mairie ou au consulat) sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa N° 12669*02 de demande d'inscription.

- **Nouveautés procuration**

Depuis le 1er janvier 2022 et l'entrée en vigueur de la réforme dite de « *déterritorialisation des procurations* » :

- un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

- **Téléprocédure « Maprocuration »**

Toutes les procurations faites via la téléprocédure Maprocuration ou via Cerfa papier N° 12668*03, seront centralisées dans le Répertoire Electoral Unique (REU) qui les contrôlera.

Le nombre de procurations maximal par mandataire est d'une procuration établie en France, de deux si l'une d'elle est établie à l'étranger.

Le dispositif « Maprocuration » simplifie la démarche d'établissement des procurations s'agissant d'une dématérialisation partielle, mais le passage devant un policier ou un gendarme demeure nécessaire.

Horaires Elections présidentielles : 8 h à 19 h

Horaires Elections législatives : 8 h à 18 h

Lieu du bureau de vote : Salle communale—7 rue Principale 67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM

CHASSE AUX ŒUFS ORGANISEE PAR L'ACF MITTEL

Pour la 6ème édition de la chasse aux œufs et après deux ans d'absence pour raison de COVID, les 150 enfants inscrits se sont élancés sur le terrain de foot du village pour trouver leur trésor en chocolats.

Des aménagements (îlots de paille ou de ficelles, tipi en bois, tentes et autres bottes de paille de 400kg...) furent mis en place samedi après-midi et dimanche matin par une équipe de bénévoles tous motivés pour la réussite de cet évènement. La mini ferme a également retenu toute l'attention des bouts de chou.

Merci à :

- Gilbert Schlemmer pour les poules et les lapins,
 - Félix Meyer pour les moutons et agneaux,
 - Alain Wack pour les veaux,
- mis à la disposition de l'ACF Mittel le temps de la manifestation.

Venus du village et des communes alentours mais également de plus loin comme Alteckendorf, Bischwiller, Geudertheim, Gries, Kaltenhouse, Strasbourg, Waltenheim sur Zorn, Wittersheim...tous sont repartis heureux après avoir passé un bon moment de convivialité.

Les quelques boissons chaudes proposées ont réchauffé les participants. Les bretzels et les knacks ont également eu du succès.



Après la chasse aux œufs, Solal est resté pour aider les bénévoles pour le rangement de la paille.



TRANSPORTS RITMO



La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) a développé les modes de transport sur l'ensemble de son territoire.

Après une étude de besoins réalisée, de nouvelles lignes de bus ont été créées pour permettre aux habitants de chacune des communes de rejoindre un pôle multimodal c'est-à-dire un lieu d'articulation des réseaux de transport (train, bus, ...) comme la gare de Brumath. A partir de là, il est possible de se rendre à Haguenau, Saverne, Vendenheim, Strasbourg, ... soit en train, soit en bus.

Depuis le 3 janvier 2022, les habitants de Mittelschaeffolsheim ont la possibilité de recourir du lundi au samedi (hors dimanche et jour férié), sur réservation préalable, au transport à la demande mis en œuvre et nommé en fonction de la tranche horaire d'utilisation :

- **Flexi-Job**

Pour vos déplacements le matin entre 4h et 6h puis le soir entre 20h30 et 22h, Flexi'Job vous permet d'aller d'un arrêt Ritmo à un autre, à l'intérieur d'une zone. Il fonctionne en complément des lignes urbaines régulières 1 à 5 avant 6h et après 20h30.

Le service fonctionne du lundi au samedi, toute l'année hors dimanche et jours fériés.

- **Flexi-Ritmo**

Flexi-Ritmo est un service de transport à la demande destiné aux habitants éloignés des lignes régulières sur les secteurs Haguenau/Bischwiller, Brumath et Val-de-Moder.

Le service permet d'aller d'un point d'arrêt Flexi-Ritmo à un autre et d'en revenir, à certaines heures. Il fonctionne du lundi au samedi toute l'année, hors dimanches et jours fériés.

L'arrêt Flexi'Ritmo à Mittelschaeffolsheim est l'arrêt « EGLISE ».

SECTEUR BRUMATH : Bilwisheim, Brumath, Donnenheim, Krautwiller, Mittelschaeffolsheim, Olwisheim, Rottelsheim					
DU LUNDI AU VENDREDI					
Horaires	De 6h00 à 8h30	De 8h30 à 17h00 et de 19h00 à 20h45		De 17h00 à 19h00	
Origine	Arrêt Flexi'Ritmo	Gare de Brumath * 8h35, 9h35, 10h35, 11h35, 12h35, 13h35, 14h35, 15h35, 16h35, 19h35, 20h35	Arrêt Flexi'Ritmo	Arrêt Flexi'Ritmo, Gare de Brumath, Hôtel de Ville de Brumath, EPSAN du Stephansfeld	Gare de Brumath * 17h05, 17h45, 18h05, 18h35, 19h05
Destination	Gare de Brumath 6h22, 6h52, 7h22, 7h52, 8h22	Arrêt Flexi'Ritmo	Arrêt Flexi'Ritmo, Gare de Brumath, Hôtel de Ville de Brumath, EPSAN du Stephansfeld	Arrêt Flexi'Ritmo	Arrêt Flexi'Ritmo
SAMEDI					
Horaires	De 6h00 à 20h45				
Origine	Gare de Brumath * 6h35, 7h35, 8h35, 9h35, 10h35, 11h35, 12h35, 13h35, 14h35, 15h35, 16h35, 17h35, 18h35, 19h35, 20h35	Arrêt Flexi'Ritmo		Arrêt Flexi'Ritmo, Gare de Brumath, Hôtel de Ville de Brumath, EPSAN du Stephansfeld	
Destination	Arrêt Flexi'Ritmo	Arrêt Flexi'Ritmo, Gare de Brumath, Hôtel de Ville de Brumath, EPSAN du Stephansfeld		Arrêt Flexi'Ritmo	

* L'arrêt Gare de Brumath est un point de départ qui ne nécessite pas de réservation préalable, le véhicule vous attend à l'arrêt aux horaires prévus.

Comment réserver un trajet Flexi ?

> **Téléchargez l'application Flexi'Ritmo.** Une fois votre compte créé sur l'application, vous pouvez organiser en toute simplicité vos déplacements. Vous pouvez réserver jusqu'à 30 minutes avant votre déplacement et jusqu'à 2 semaines à l'avance.

> **Depuis le site Ritmo www.ritmo.fr,** vous accédez à la page de réservation Flexi'Ritmo qui vous permet également de réserver, de suivre, de modifier ou d'annuler une réservation. Vous pouvez réserver jusqu'à 30 minutes avant votre déplacement et jusqu'à 2 semaines à l'avance.

> **Par téléphone au numéro vert : 0 800 044 046** (appel gratuit depuis un poste fixe)

Lors de votre appel, les informations suivantes seront nécessaires : vos noms et prénoms, un numéro de téléphone et/ou une adresse mail, votre arrêt de départ, votre arrêt de destination, l'heure à laquelle vous souhaitez partir ou l'heure d'arrivée.

Les délais de réservation sont à voir sur le site.

La centrale de réservation est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 13h (hors jours fériés).

Titres occasionnels		
Ticket unité	1,30 €	
Carnet 10 voyages	10 €	
Abonnement	Mensuel	Annuel
Pass / Tout public	30 €	300 €
Jeunes - 16 ans	-	95 €
Jeunes - 26 ans	15 €	150 €
Sénior + 65 ans	16 €	160 €

Découvrez le programme 2022 des sorties "Trésors cachés de la forêt indivise de Haguenau" !

Les sorties en forêt indivise de Haguenau reprennent à partir du 26 mars 2022, pour la sixième année consécutive ! Dédiées aux habitants du territoire, elles ont vocation à faire découvrir cette forêt emblématique, labellisée Forêt d'Exception® en janvier 2020.

Le programme "Trésors cachés de la forêt indivise de Haguenau" 2022 vous propose 42 visites guidées en forêt tout au long de l'année. Ces sorties vous feront partir à la découverte des multiples richesses de la forêt indivise de Haguenau, qu'elles soient naturelles, historiques, culturelles, touristiques ou économiques. L'objectif ? Mieux connaître la forêt pour mieux la préserver !

Le programme 2022 s'enrichit de nouveautés. A la découverte des oiseaux, visite de chantier en construction bois, sortie sur les sites emblématiques du lavoir du Hundshof et des étangs Gründel... toutes les visites sont animées par les partenaires Haguenau, Forêt d'Exception®. Et toujours, des animations pour petits et grands : balade à poney, chantiers participatifs de lutte contre les plantes invasives, soirée à l'écoute des chauves-souris, démonstration d'abattage, et bien d'autres animations au programme !

Inscriptions et plus d'informations pratiques sur le site sortirahaguenau.fr rubrique forêt.

Plus d'infos : www1.onf.fr/foret-exception



NOUVEAU LOGO ET QR CODE

La commission communication a décidé de travailler sur un nouveau logo pour la commune. La société Krysalidesign qui s'occupe déjà du site internet a proposé différentes versions. Deux d'entre elles ont été retenues et présentées pour validation au Conseil Municipal.

Le logo ci-contre a été retenu et remplacera le blason de la commune sur tous les courriers. Le blason de Mittelschaeffolsheim fait bien évidemment toujours partie de l'identité historique de Mittelschaeffolsheim.

On s'appuie sur une forme dynamique, basée sur l'idée du M de Mittelschaeffolsheim. On peut y voir l'idée de cours d'eau ou de chemins vus du dessus, ou encore l'esprit d'un paysage vallonné. Au travers du dégradé bleu/vert, on est sur une rencontre de l'eau, du ciel et de la nature. Les formes végétales viennent renforcer le côté champêtre.

Dans la foulée, la commission a également décidé de créer un QR-code pour l'accès au site internet, que nous vous laissons découvrir ci-contre. Ce QR-code est affiché à la mairie.



Les carnets de Mittelschaeffolsheim

Naissance

Elio KLEIN est né le 11 février 2022
Nino ERASMI est né le 15 Mars 2022

PACS

Anne-Sophie CAILLON et Luc SCHAETZEL le 25 Février 2022

INFOS PRATIQUES

Le rendez-vous de la jeunesse, samedi le 9 avril 2022 au collège du Val de Moder

Tu as entre 11 et 16 ans et tu habites dans la Communauté d'Agglomération de Haguenau, ce rendez-vous est fait pour toi ! L'occasion pour toi et tes ami(e)s de donner ton avis et de continuer à construire de beaux projets.

Des animations et des ateliers auront lieu tout au long de la journée, le repas te sera offert à midi, le tout avec la présence de la chanteuse Selia, marraine de cet événement.

Inscription sur : <https://www.agglo-haguenau.fr/rdv-de-la-jeunesse-3/> Tu ne peux pas te déplacer ? Des bus seront prévus. Tu trouveras toutes les informations utiles sur www.agglo-haguenau.fr

Prochaines manifestations de l'ACF Mittel :

- 9 avril : bricolages de Pâques réservés aux membres de l'association
- 5 juin : journée champêtre à l'étang du village avec repas à midi
- 4 septembre : marche (attention nouvelle date)

Recherches généalogiques à Mittelschaeffolsheim

Vous êtes féru(e) ou non d'histoire mais vous souhaitez rechercher vos ancêtres et ainsi retracer l'histoire familiale, Jean-Marie LAUGEL vous propose de créer un groupe de recherches généalogiques à Mittelschaeffolsheim.

Que vous soyez natif du village ou non cet atelier vous est destiné. Vous êtes intéressé(e), contactez-le au 03 88 51 26 70.

Panneau Pocket

Recevez des informations ou alertes en temps réel via l'application gratuite PanneauPocket téléchargeable sur smartphone et tablette.

Les publications sont également consultables sur son ordinateur sur le site :

<https://www.panneaupocket.com/>.

Comité de rédaction :

Martine CLAUDON, Laurette DIEBOLD, Didier GRUBER, Mélissa LAGEL, Nicolas LAUGEL, Carmen SCHLEMMER et Alain WACK

Mairie de Mittelschaeffolsheim

15 rue Principale

67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM

Téléphone : 03 88 51 26 00

Messagerie : mairie.mittel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, Mercredi et Vendredi

De 9h à 11h 30 et de 14h à 16h (18 h Vendredi)

Imprimé par la commune en 250 exemplaires

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PanneauPocket

Pour être **INFORMÉ PRÉVENU ET ALERTÉ**

des événements locaux, de l'actualité de la Commune, des informations de coupures réseaux, alertes météo et bien plus encore.



La journée citoyenne est prévue le 7 mai 2022. Merci de noter la date, les précisions vous seront données dans un prochain flyer.

